

Le FLN entame sa tournée dans le Sud
**Un rapport sera soumis
au Président Bouteflika**

Page 3

Débrayage des remorqueurs au port d'Alger
**Les grévistes sommés
de reprendre le travail**

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3467 - Mercredi 21 janvier 2015 - Prix : 10 DA

100 milliards DA pour les médicaments en 2015

**Le ministère
plaide pour un
«usage rationnel»**

Page 4



Entravées par des considérations socioculturelles

Les greffes d'organes parmi «les dossiers lourds de l'année»

Page 4

**Le primat de
l'intérieur sur
l'extérieur dans
une économie
saine**

Par Mohamed Habili

Une bonne politique économique aujourd'hui en Algérie, ce n'est pas nécessairement celle qui fait accroître les exportations, mais obligatoirement celle qui fait diminuer le poids des importations sur les finances publiques, ce qui à un moment ou à un autre passe par leur baisse en termes relatifs et absolus. Dit autrement, il ne s'agit pas tant pour l'économie algérienne de trouver dans les meilleurs délais un substitut à la vente des hydrocarbures que de parvenir à substituer la production nationale aux biens et services importés. A la limite, un pays qui n'est pas endetté, et c'est le cas du nôtre, grâce notamment à un choix fait par le président Bouteflika à peu près dès son arrivée au pouvoir, n'a pas besoin d'exporter s'il est en mesure de produire chez lui tout ce dont il a besoin. Bien entendu, ce pays est une fiction, car il n'en existe pas qui soit à même de vivre dans une aussi complète autarcie. Mais en Algérie il semble qu'on ait une vue déformée du rapport d'une économie nationale vis-à-vis du marché extérieur. Les regards sont complètement absorbés par deux paramètres : les exportations d'un côté, les importations de l'autre, dans une vision qui n'est pas sans rappeler celle des physiocrates d'autrefois.

Suite en page 3

«L'essentiel des problèmes a été pris en charge»

Benghebrit fustige le recours à la grève



Ph > Mehdi B./J. A.



La ministre a affirmé que l'essentiel des problèmes abordés par chacun des syndicats «a fait l'objet d'une prise en charge». «Je suis désolée que malgré la disponibilité et la volonté réelles de résolution des difficultés très nombreuses, notamment en matière de gestion des ressources humaines, les syndicats n'ont comme réponse que la grève», a-t-elle indiqué.

Lire page 2

Accentué par une augmentation des importations

**L'excédent commercial
en baisse**

Page 5

Constantine, capitale de la culture arabe

**Les thèmes des colloques
à la loupe**

Page 13

Débrayage des remorqueurs au port d'Alger Les grévistes sommés de reprendre le travail

LES CAPITAINES de remorqueurs au port d'Alger, en grève depuis dimanche, sont sommés de reprendre le travail. Ainsi en a décidé le tribunal de Sidi M'hamed qui a rendu, hier, son verdict suite à l'action en justice engagée par l'Epal (Entreprise portuaire d'Alger) contre les grévistes. L'information a été confirmée par l'APS auprès de Bourouba Derradji, secrétaire général de la section syndicale de l'Entreprise portuaire d'Alger. «L'Epal a engagé une action en justice pour traduire les grévistes devant le référé d'heure en heure pour mettre fin à la grève», avait précisé à l'APS Abderrahmane Timizar, chargé de la communication au sein de cette entreprise portuaire. Deux actions en justice, dont une pour «grève illégale», ont été engagées lundi par l'Epal contre les grévistes, rappelle-t-on. La seconde action en justice menée par l'Epal contre les capitaines de remorqueurs a été engagée devant le tribunal pénal «pour grève illégale ayant donné lieu à la prise d'otages de bateaux en entrée et sortie», selon le chargé de communication de l'entreprise portuaire d'Alger. Hier, le délégué syndical, objet de retrait de confiance des capitaines de remorqueurs, a déposé sa démission et «l'a affichée», indique par ailleurs le SG de la section syndicale du port d'Alger. Cependant, «ce mouvement de débrayage n'a pas respecté le règlement intérieur, notamment son article 85 qui stipule qu'un retrait de confiance doit être opéré après une assemblée générale et un vote à bulletins secrets». «Ce qui n'a pas été fait», déplore le responsable syndical au niveau du port d'Alger. Il ajoute que «le travail devrait reprendre sous peu». Le même responsable syndical a demandé aux grévistes de reprendre le travail, d'autant que leur seule revendication, le départ de l'un de leurs deux délégués syndicaux, «a été satisfaite». Les activités au port d'Alger sont bloquées depuis lundi par une grève des pilotes à l'appui de revendications syndicales. «La grève des pilotes chargés du remorquage bloque les activités de déchargement et de chargement, ainsi que l'entrée au port des navires», précise Timizar Abderrahmane, chargé de la communication à l'Epal. Les pilotes de la direction remorquage demandent, dit-il, la destitution de leur délégué syndical. A la suite de cette grève, «l'Epal est prise en otage, ses quelque 3 000 travailleurs sont donc à l'arrêt», relève la même source, qui explique par ailleurs que «le déchargement de 8 navires à quai est bloqué». En outre, ce mouvement de protestation empêche également 7 navires en rade d'entrer au port, ajoute la même source. Le trafic de marchandises au port d'Alger a enregistré une hausse de 2 831 788 tonnes au 3^e trimestre 2014, avec un chiffre d'affaires (+8%) de 2,045 milliards de dinars. Le bilan du troisième trimestre 2014 fait également état de l'entrée de 565 navires sur des prévisions de 550 navires, soit un taux de réalisation des objectifs de 98%.

Yazid M.

«L'essentiel des problèmes a été pris en charge»

Benghebrit fustige le recours à la grève

■ La ministre a affirmé que l'essentiel des problèmes abordés par chacun des syndicats «a fait l'objet d'une prise en charge». «Je suis désolée que malgré la disponibilité et la volonté réelles de résolution des difficultés très nombreuses, notamment en matière de gestion des ressources humaines, les syndicats n'ont comme réponse que la grève», a-t-elle indiqué.

Par Meriem Benchaouia

Réagissant à la décision de l'Intersyndicale du secteur de l'éducation qui regroupe la quasi-totalité des syndicats d'observer une journée de grève jeudi, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit a regretté, hier, que malgré la «disponibilité et la volonté réelles» de la tutelle de résoudre les difficultés des ressources humaines du secteur, les syndicats «n'ont comme réponse que la grève». La ministre a affirmé que l'essentiel des problèmes abordés par chacun des syndicats «a fait l'objet d'une prise en charge». «Je suis désolée que malgré la disponibilité et la volonté réelles de résolution des difficultés très nombreuses, notamment en matière de gestion des ressources humaines, les syndicats n'ont comme réponse que la grève», a-t-elle indiqué dans un entretien à l'APS. Elle a reconnu que le règlement des situations soulevées «prend du temps, car cela suppose des démarches, des mesures et des enquêtes à diligenter, parfois». L'Intersyndicale a annoncé récemment sa décision d'organiser une journée de protestation le 22 janvier, en réaction à ce qu'elle qualifie de «négligence» de la ministre au sujet des procès-verbaux des réunions bilatérales et surtout la «non-application» des accords conclus. Une série de rencontres bilatérales avec chacun des syndicats agréés du secteur a été organisée. Ces rencontres ont été sanctionnées par des procès-verbaux que «nous nous engageons à prendre en charge», a rappelé M^{me} Benghebrit. Elle a, dans ce sens, fait savoir que le temps pris dans le traitement des revendications «ne peut pas être considéré



Ph/Mehdi B. / J. A.

comme une négligence mais, au contraire, une prise en compte sérieuse car les problèmes posés par les syndicats ne sont pas toujours immédiatement solubles». La ministre de l'Education a, dans le même sillage, souligné que la situation socioprofessionnelle des fonctionnaires de l'Education nationale «s'est nettement améliorée après 2008», contrairement à ce que les partenaires sociaux ont indiqué, considérant les augmentations obtenues ces dernières années comme «dépassées par la cherté de la vie». Pour la ministre, les fonctionnaires du secteur de l'Education nationale se positionnent «bien» aujourd'hui par rapport aux fonctionnaires des autres secteurs

de la Fonction publique.

«Cela étant dit, l'amélioration des conditions de travail fait partie des priorités du secteur car nous sommes persuadés que cela permettra d'assurer un engagement encore plus grand pour que la qualité de la formation puisse être à la mesure des attentes de la société», a encore affirmé M^{me} Benghebrit. Au passage, elle a reconnu que le statut de 2008, révisé dans l'urgence en 2012, «a, quelque peu, créé des dysfonctionnements non seulement en termes d'équivalences mais aussi au regard des missions stratégiques des différents corps». «Ce sont des dysfonctionnements qui nous préoccupent autant qu'ils préoccupent les catégories concernées», a

indiqué la ministre. En réponse à des critiques de l'Intersyndicale de «privilégier» certains syndicats, M^{me} Benghebrit s'impose, selon ses dires, «un devoir de traiter tous les syndicats de la même manière». «J'ai rencontré autant de fois l'ensemble des syndicats. Ma fonction m'impose une attitude d'impartialité», a-t-elle assuré. Sur une question liée au recrutement dans l'Education nationale, M^{me} Benghebrit a affirmé que les recrutements dans le secteur «ont lieu de manière régulière, en fonction des besoins du secteur, de ceux induits par la réception de nouvelles infrastructures scolaires et des départs à la retraite».

M. B. / APS

Tableau national des architectes

Admission des diplômés après une grève de longue durée

Les étudiants de master en architecture ont reconduit une grève qui a duré plus d'un mois depuis le mois de novembre, et qui a paralysé tout le département de cette filière, partout à travers les universités du pays, notamment Oran, Blida, Tlemcen, Chlef, Laghouat, et d'autres universités. Les étudiants ont constaté que depuis l'avènement du nouveau système LMD (licence, master, doctorat), et contrairement aux détenteurs du diplôme d'ingénieur en architecture, aucun titulaire de master en architecture n'a pu intégrer le tableau national des architectes, dont l'inscription vaut agrément pour exercer en tant qu'architecte agréé, soit à titre individuel, sous forme libérale, en qualité d'associé ou en qualité de salarié. Cette grève a été observée en signe de protestation contre l'ambiguïté des textes de loi sur leur diplôme, les empêchant de s'inscrire normalement au tableau national. Les étudiants se sont plaints et pensaient que les cinq

années d'études se résumaient en un diplôme dévalorisé, non reconnu par l'Ordre des architectes, et ne donnant accès qu'au titre d'aide architecte. A noter que, selon le décret législatif N°94-07 relatif à l'exercice de la profession d'architecte, «nul ne peut se prévaloir de la qualité d'architecte agréé ni exercer cette profession, s'il n'est pas inscrit au tableau national des architectes, l'inscription au tableau national des architectes vaut agrément». Cependant et après une longue attente des diplômés en architecture, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a annoncé, dimanche à Alger, que les diplômés en master en architecture sont admis systématiquement à une inscription au tableau national des architectes, et ce, après avoir reçu un groupe d'étudiants qui posaient le problème de leur admission à une inscription au tableau national des architectes, en présence du président du

Conseil national de l'Ordre des architectes, Chorfi Djamel. Le ministre a indiqué que «les titulaires des diplômes de master en architecture, ayant accompli leur stage, sont admis systématiquement pour la prestation de serment en vue de leur inscription au tableau national de l'Ordre des architectes». La décision a été prise, explique le ministre, «en vertu de l'article 15 du décret législatif 94-07 du 18 mai 1994 stipulant que l'inscription au tableau national des architectes vaut agrément». Suite à cette mesure, qui vient rassurer les diplômés de master en architecture, les concernés «sont invités à déposer leurs dossiers d'accès au stage auprès des conseils locaux (Cloa) territorialement compétents». Le ministre a rappelé, à l'occasion, que «le traitement de leurs dossiers est assuré par la commission nationale désignée par le Conseil national des ordres des architectes (Cnoa)» lors de sa 4^e session tenue les 25 et 26 décembre 2014.

Sarah Harchaou

Le FLN entame sa tournée dans le Sud

Un rapport sera soumis au Président Bouteflika

■ Le Front de libération nationale semble décidé à s'impliquer en force dans la gestion de la situation critique que connaît le Sud algérien, avec notamment l'élargissement du mouvement de protestation contre l'exploitation du gaz de schiste.



Ph/D. R.

Par Nacera Chennafi

Depuis lundi dernier, des membres du bureau politique du Front de libération nationale sont en tournée dans les wilayas du Sud algérien, dans le cadre de l'initiative du parti portant examen des préoccupations de la population de cette région avec, notamment, les élus et les représentants de la société civile.

A cet effet, le membre du bureau politique du FLN, Sadek Bouguetaïa a réuni lundi dernier à Oued-Souf les élus du parti, dont les P/APC, les secrétaires nationaux des mouhafadhas et kasmass. Le Front de libération nationale semble décidé à s'impliquer en force dans la gestion de la situation critique que connaît le Sud algérien, avec notamment l'élargissement du mouvement de protestation contre l'exploitation du gaz de

schiste. En marge de la réunion du bureau politique du FLN, tenue mardi dernier, le SG du FLN, Amar Saâdani, s'est exprimé sur la situation dangereuse qui prévaut actuellement dans le sud du pays. Il accuse directement le gouvernement en déclarant : «Je ne comprends pas que le gouvernement explique dans un premier temps que le gaz de schiste est un projet à long terme, après 2022, puis du jour au lendemain et sans crier gare annonce le passage à l'exploitation».

Selon lui, «il aurait fallu commencer par sensibiliser les populations locales pour leur expliquer que cette exploitation de cette source d'énergie ne présente aucun danger sur la santé des citoyens ni sur l'environnement». Saâdani a indiqué qu'il comptait saisir le Président Bouteflika sur la question. «Nous avons abandonné cette région», dira-t-il.

Amar Saâdani a annoncé l'organisation prochaine d'une conférence consacrée au développement des régions du Sud, ajoutant que «des membres du bureau politique se déplaceront dans les wilayas du Sud pour mieux comprendre les préoccupations des citoyens et contribuer à leur prise en charge».

L'intervenant a appelé les partis politiques à participer à cette action de proximité pour encadrer les régions du Sud qui «manquent de projets de développement».

Il est nécessaire d'accorder un plus grand intérêt aux régions du Sud et d'être à l'écoute des préoccupations des citoyens (emploi, logement...), a-t-il ajouté. Pour ce qui est du gaz de schiste, objet de protestations à In Salah (wilaya de Tamanrasset), le SG du FLN a indiqué que «si les autorités avaient donné des explications aux citoyens concernant les

modalités d'extraction de cette substance considérée comme l'énergie du siècle, ils n'auraient pas eu recours aux manifestations».

Saâdani a souligné, dans un communiqué rendu public à l'issue de la réunion de son bureau politique, que la stabilité du pays figurait parmi ses préoccupations majeures, appelant à «l'ouverture de canaux de dialogue, à faire preuve de sagesse et à faire prévaloir l'intérêt suprême du pays». Le parti a souligné, dans ce sens, la nécessité de «prendre en charge les revendications légitimes des citoyens et de remédier aux insuffisances».

Le bureau politique a chargé Saâdani de «souligner les préoccupations du parti quant à la situation qui prévaut dans le sud du pays au chef de l'Etat, président honoraire du FLN», a conclu le communiqué.

Il est à noter que des cadres du FFS se sont rendus au cours de cette semaine dans la wilaya de Ghardaïa et In Salah.

Cependant, pour l'instant, la population en particulier de In Salah, qui ne semble pas intéressée par les initiatives des partis, préfère continuer sa mobilisation qui franchit sa troisième semaine et attendre une réaction du président de la République.

A ce propos, Abdelhamid Slimani, membre du comité de coordination de la protestation des habitants d'In Salah, a déclaré au quotidien «El watan» que «l'arrêt du projet de gaz de schiste a été décidé, le Président Bouteflika a tranché en faveur des habitants». N. C.

Béjaïa

Le FFS revendique «un plan urgent de développement»

Quelques centaines de personnes entre élus (sénateurs, députés, élus locaux), militants et sympathisants du Front des forces socialistes (FFS) ont observé, hier matin, sous la houlette de la fédération du parti, un rassemblement, comme annoncé depuis plus d'une semaine, devant le siège de la wilaya. Les participants ont décrié la gestion locale, à laquelle est, paradoxalement, partie prenante le FFS à travers l'APW et une vingtaine de communes qu'il dirige depuis plus de deux années déjà et bien avant d'ailleurs. Les manifestants ont exigé «un plan spécial urgent pour le développement de la région» et une «commission d'enquête sur la gestion locale, les nombreuses autorisations d'exploitation de débits de boissons alcoolisés octroyés ces dernières années et le bradage du foncier». Ils ont également exigé «le raccordement au gaz de ville de toutes les localités, le lancement effectif des grands projets, une répartition juste et équitable des PCD entre toutes les municipalités, etc.». Le sénateur FFS Brahim Meziani, intervenant sur les ondes de la radio locale, a vertement critiqué la gestion locale. Le wali n'a pas hésité à répondre via la radio

aussi, mettant au défi ce dernier d'aller loin dans la revendication d'une enquête sur le foncier et autres. Il dira : «Les élus du FFS, sénateurs et députés compris, ont été invités lors de la présentation du programme de la wilaya afin de leur exposer les choses qui marchent et où il y a blocage pour m'aider, mais ces derniers ont refusé d'y assister». Pour lui, «il faut taper en haut lieu à la place d'un rassemblement ici devant le siège de la wilaya». Le parti d'Aït Ahmed s'en est pris hier aussi à la presse et aux médias audio locaux qu'il accuse de «parti pris et de désinformation». Cette sortie du FFS intervient au moment où une enquête serait ouverte par les services concernés sur le chapitre 914, relatif au mouvement associatif. Pour rappel, le wali de Béjaïa, Hamou Ahmed Touhami, est intervenu également avant-hier sur les ondes de radio Soummam pour donner des précisions sur certains projets en souffrance dans la wilaya. Il dira que «le complexe pétrochimique sera bel et bien implanté à Boudjellil et ne sera pas délocalisé, les travaux du CHU seront engagés avant la fin du premier trimestre de l'année en cours alors que le

cahier des charges et l'étude du projet de réalisation d'un stade de 30 000 places à Oued-Ghir sont en phase d'élaboration». Concernant le gaz de ville, il dira qu'un nouveau tracé sera établi pour contourner le village de Tidelsine (Aokas) pour alimenter les 6 000 foyers de la daïra de Souk El-Tenine, en longeant l'oued Tabellout, et le projet d'alimentation en gaz de ville de la daïra de Chemini est fin prêt et les appels d'offres interviendront dans moins de deux mois. Il dira que la wilaya de Béjaïa a bénéficié d'un programme supplémentaire de 4 200 kilomètres de conduites de gaz de ville. Il a, par ailleurs, annoncé l'octroi de 328 milliards de centimes dans le cadre des programmes communaux de développement (PCD). Une somme qui va être répartie sur les communes qui vont bénéficier, cette année, de sommes allant de 5 à 6 milliards de centimes chacune, soit un budget trois fois supérieur à celui des années précédentes. Ce budget sera ajouté au FCCL qui sera important aussi et octroyé directement aux communes par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Hocine Cherfa

LA QUESTION DU JOUR

Le primat de l'intérieur sur l'extérieur dans une économie saine

Suite de la page une

Un pays ne s'enrichit pas de ses échanges avec les autres, mais des biens et services qu'il produit et consomme lui-même. Ses échanges avec l'extérieur doivent représenter une partie minimale de ce qu'il produit dans ses frontières. Une économie bien faite est une économie très clairement introvertie. Une économie, c'est d'abord un marché dans le cadre d'un Etat donné. Le marché extérieur est en principe juste un appoint au marché intérieur. On exporte ce qu'on a en surplus et on importe ce que pour différentes raisons on ne peut produire chez soi. Cela doit valoir pour tout bien, y compris donc pour les produits énergétiques. Encore que de tous les produits, ce soient ces derniers qui doivent être le plus réservés à la seule consommation intérieure. Le jour où l'économie algérienne sera une économie suffisamment développée, le pays arrêtera de lui-même d'exporter son pétrole et son gaz, à l'exemple de la Chine qui avait été dans un passé pas si lointain exportatrice de pétrole, et qui en est devenue ensuite l'un des plus gros importateurs. Il faut qu'un pays soit dans l'incapacité de se procurer par d'autres moyens des revenus extérieurs pour vendre sur le marché extérieur du pétrole et du gaz, qui en effet ne sont pas des matières premières comme les autres. Avec la montée en puissance de l'exploitation de ses gisements d'hydrocarbures non conventionnels, les Etats-Unis n'excluent pas d'en devenir à terme des exportateurs. Si cela advenait, ce qui n'est pas encore acquis, ils seraient bien alors le seul pays qui exporte un surplus en la matière, comme ils le feraient de toute autre production excédentaire. Certes, il existe et il a toujours existé des pays qui en certains domaines produisent directement pour le marché extérieur. Mais c'est là l'exception non la règle. Immanquablement ces économies connaissent des difficultés quand le commerce à l'échelle mondiale entre en crise, comme c'est précisément le cas de nos jours. Les Etats-Unis ont renoué avec la croissance grâce au rebond de la consommation des ménages lui-même consécutif à la baisse du prix des produits énergétiques. La Chine dont la croissance pour 2014 a été d'un dixième inférieur aux prévisions (7,4% au lieu des 7,5% attendus) pense sérieusement à prendre des mesures susceptibles de booster la consommation intérieure, ce qui suppose une complète réorientation de sa politique économique, ce à quoi d'ailleurs elle pense depuis un certain temps. A l'inverse, le Japon est rentré en récession du fait précisément de la baisse de la consommation des ménages. En Europe, cette consommation est si faible qu'elle augure de pire encore : de la déflation, la baisse généralisée des prix, et sa spirale vicieuse autoentretenue.

M. H.

Proches d'El «Para», d'Abou Zeid et Belmokhtar Procès aujourd'hui de 12 terroristes

12 présumés terroristes dont le fils et les deux frères du terroriste Abdelhamid Abou Zeid, poursuivis en 2010 pour leur implication dans des attentats terroristes dans le Grand sud algérien, seront traduits mercredi devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris mardi de source judiciaire. Parmi les mis en cause, figurent aussi trois autres membres de la famille d'Abou Zeid (Ghadir) qui approvisionnait en vivres et en carburant les groupes terroristes dirigés par Abou Zeid, «El-Para» et Mokhtar Belmokhtar activant dans la région est du Grand sud algérien pour «faciliter les attaques visant les touristes étrangers et les biens de l'Etat». Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à 2010 quand les forces de sécurité ont arrêté des membres «d'une grande famille dans le sud-est du pays, recrutés par l'un de ses membres qui n'est autre que le terroriste «Mohamed Ghadir alias Abdelhamid Abou Zeid». Selon la même source, le terroriste Abou Zeid avait pris pour base la ville de Khalil au Mali ainsi qu'une ville libyenne (près de la frontière algérienne) alors que les éléments de soutien logistique (les accusés) étaient basés dans les régions de Mahnoussa (El-Oued), Dabdab, Adrar, Touggourt, Hassi Messaoud, Illizi, Ouargla, In Amenas et Goléa. Après l'arrestation des éléments du groupe issu de la région de Mahnoussa, Abou Zeid avait constitué un autre groupe dirigé par le dénommé Ghadir Omar Abderrahmane. Le groupe est également impliqué dans le trafic de drogue à travers les frontières est et ouest du pays au sein d'un groupe terroriste transfrontalier ayant pour mission de financer le terrorisme dans le sud algérien. Selon la même source, le frère d'Abou Zeid, le dénommé Ghadir Sassi, principal accusé dans cette affaire, a été arrêté avec son groupe en 2010, en possession d'explosifs et de munitions de guerre. Concernant le deuxième frère d'Abou Zeid, le dénommé Ghadir Omar Abdelkader (arrêté), il a reconnu durant l'enquête avoir approvisionné en 2001 les groupes d'Abou Zeid, d'Abderrezak El-Para et de Mokhtar Belmokhtar, en carburant et en vivres contre des sommes d'importantes sommes d'argent. Il a reconnu avoir rencontré son frère Abou Zeid en 2003 en compagnie d'Abderrezak El-Para et d'une trentaine de terroristes dans la région de Lafaâ à Ouargla pour lui remettre des quantités importantes de carburant et de vivres. Le fils d'Abdelhamid Abou Zeid, Ghadir Lakhdar a reconnu, selon les procès verbaux, être impliqué dans le trafic de drogue et avoir remis à maintes reprises d'importantes quantités à un individu de nationalité libyenne contre de l'argent, utilisé pour financer les opérations terroristes. Il a reconnu avoir utilisé cet argent pour l'achat de véhicules de type 4x4, de carburant et de vivres au profit de groupes terroristes dans le sud algérien, dirigés par Abou Zeid, El-Para et Mokhtar Belmokhtar. Abdelhamid Abou Zeid a été abattu par les forces françaises et tchadiennes le 25 février 2013 au nord du Mali et sa mort a été officiellement confirmée en mars 2013.

APS

Entravée par des considérations socioculturelles

Les greffes d'organes parmi «les dossiers lourds de l'année»

■ Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a affirmé, hier à Alger, que la greffe d'organe figure parmi les dossiers lourds de l'année 2015 et qu'un plan de sensibilisation sera lancé en vue de sensibiliser les algériens sur cette question et de dépasser les considérations socioculturelles jusqu'à là hésitantes par rapport à cette question.

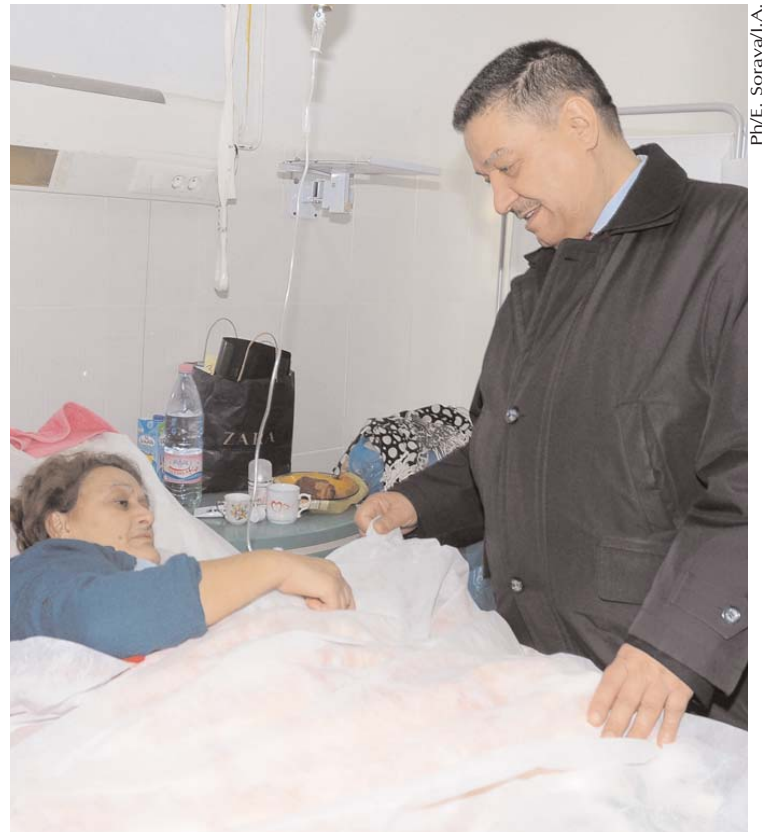
Par Yasmine Ayadi

Bien que lancée et régie par la loi 85-05 du 16 février 1985 et les différents textes réglementaires d'application, la greffe d'organe s'installe timidement et rencontre plusieurs difficultés relatives essentiellement à la pénurie de donneurs. Sensibiliser les algériens sur la question de don d'organes est pour le ministère de la santé l'un des dossiers prioritaires de l'année 2015. Une campagne de sensibilisation ainsi qu'un plan de travail en vue de promouvoir cette méthode thérapeutique face à des considérations socioculturelles hésitantes en plus des entraves organisationnelles existantes. Le ministre de la Santé qui effectuait hier une visite d'inspection dans la capitale à inviter la presse et les médias à participer dans cette campagne et à fédérer dans cette politique pour sensibiliser et augmenter le nombre de donneurs d'autant que pour le moment la quasi-totalité des greffes sont à partir d'un donneur choisi au sein de la famille de patient, explique Boudiaf qui souligné que la greffe d'organe est une bataille pour laquelle le travail sera renforcée en 2015. Boudiaf a également mis l'accent, sur la nécessité de la coopération tous les acteurs concernés, profession-

nels de la santé, la presse et les médias, les associations de malades pour une meilleure communication et sensibilisation des malades, leur famille et du grand public. Faisant savoir que 150 implantations ont été effectuées en 2014, le ministre a énoncé que pour cette année son département ambitionne de réaliser 250 greffes.

Requalification des 14 CHU à l'échelle nationale

Quelques semaines après une visite de travail effectuée dans la capitale, le ministre de la Santé a effectué hier une nouvelle visite d'inspection au niveau des deux centres hospitalo-universitaires Peni Messous et Mustapha Bacha. Au terme de son premier point, le premier responsable de la santé a procédé à l'inauguration de 4 nouveaux services venus renforcer le CHU de Beni Messous en service et en équipements. Il s'agit entre autres du service de consultations ORL, du centre de l'immunologie médicale ainsi qu'une unité d'imagerie par résonance magnétique nucléaire (IRM). Ces services auront à offrir un cadre de travail agréable et améliorer les prestations pour les patients a indiqué le ministre, d'expliquer que dans le cadre de sa politique de modernisation de



Ph/E. Soraya/J.A.

secteur, le ministère procède à la requalification des 14 CHU existants à l'échelle nationale parallèlement avec les autres projets sanitaires en construction. Il est question de rationalisation des dépenses publiques et d'une réhabilitation adéquate et réfléchie, a souligné le premier responsable de secteur. Pour lui, cette politique de requalification est une manière de moderniser

les hôpitaux algériens et de les équiper selon les normes internationales sans avoir pour autant à arrêter les services dans ses infrastructures. à noter dans ce contexte que l'Algérie sera dotée de 24 CHU à l'horizon 2018. un nombre qui vraisemblablement répondra aux besoins de la population si les normes ne feront pas défaut.

A. Y.

100 milliards DA pour les médicaments en 2015

Le ministère plaide pour un «usage rationnel»

Ayant mobilisé la bagatelle de 100 milliards DA en 2015 contre 85 milliards DA en 2014, l'approvisionnement en médicaments ne sera pas affecté par la baisse des prix du pétrole, a indiqué le D' Hamou Hafedh, directeur de la pharmacie et des équipements au niveau du ministère de la Santé, qui intervenait hier sur les ondes de la Radio nationale Chaîne III.

Abordant la question de l'approvisionnement de l'Algérie en médicaments durant cette conjoncture économique internationale causée par la dégringolade des prix de l'or noir, le directeur de la pharmacie et des équipements au niveau du ministère de la Santé a effectivement assuré des mesures arrêtées pour la prise en charge des citoyens «sous toutes ses formes» et de la «consolider». Pour cela, il évoquera une augmentation du budget alloué à l'approvisionnement en médicaments pour l'année 2015 qui avoisine les 100 milliards DA contre 85 milliards DA en 2014. Une augmentation également consentie pour le budget global des établissements de santé, relèvera le responsable qui soulignera la nécessité de renforcer «l'usage rationnel du médicament pour consolider la disponibilité du produit par des mesures prises par le ministère de la Santé». Et de saluer au passage la bonne réaction

des opérateurs privés, notamment qui «ont répondu positivement aux mesures du gouvernement», afin de faire fléchir la facture d'importation du médicament, précisant que la production nationale qui a été multipliée par trois ces cinq dernières années équivaut à un milliard d'euros actuellement.

Ceci étant, commentant le montant astronomique de la facture d'importation des médicaments établie en 2014 à quelque 2 milliards de dollars, le D' Hamou Hafedh expliquera que c'est essentiellement le résultat d'une part, de l'augmentation de l'espérance de vie des Algériens passée actuellement à une moyenne de 76 ans contre 47 ans en 1962, et d'autre part, de l'augmentation également de la prévalence des maladies chroniques, notamment le cancer, qui ont fait que la consommation des médicaments s'est accrue. Et de souligner à ce propos «la dynamique» que connaît la nomenclature des médicaments favorisée par l'introduction de «nouvelles molécules à des prix plus importants». Et de relever dans ce contexte, la réduction des molécules importées à la production, ainsi que la chute du conditionnement des médicaments ces cinq dernières années, constatée au premier semestre en 2014. En outre, précisant que «48 importateurs qui sont aussi producteurs,

75 unités de fabrication opérationnelles et 101 projets d'investissement enregistrés ces 4 dernières années», il indiquera néanmoins, qu'il y a des améliorations à faire pour combiner toutes ces actions et fructifier ces investissements afin d'arriver à un taux appréciable de substitution à l'importation.

Aussi, assurant que le Comité national de liaison n'étant en aucun cas un répétitif de l'Agence nationale du médicament, le D' Hamou Hafedh, fera savoir que ledit comité, récemment institué suite à un Conseil interministériel, est essentiellement destiné à booster et à la maîtrise du marché du médicament en général, et pour trouver d'autres outils à même d'améliorer les mesures d'incitations existantes pour booster la production pharmaceutique nationale à l'effet de réduire une facture des importations alarmante. Et de rappeler à ce sujet les instructions de Abdelmalek Boudiaf concernant la sensibilisation du corps médical pour que les prises de décisions thérapeutiques, notamment concernant certains médicaments dont ceux du cancer, se fassent lors des réunions de concertation pluridisciplinaires pour que les molécules chères soient prescrites d'une façon appropriée dans le cadre de ce collège.

Lynda Naili Bourebrab

Accentué par une augmentation des importations

L'excédent commercial en baisse

■ Ce recul de l'excédent commercial s'explique par une augmentation des importations de l'ordre de 6% et une baisse des exportations à hauteur de 3% durant l'année écoulée en comparaison à 2013, selon le Cnis.

Ph/Le Jour



Par Tarek N.

Algérie a réalisé un excédent commercial de 4,63 milliards de dollars (mds usd) en 2014, contre 9,94 mds usd en 2013, soit une baisse de près de 53,5%, a appris hier l'APS auprès des Douanes algériennes. Ce recul de l'excédent commercial s'explique par une augmentation des importations de l'ordre de 6% et une baisse des exportations à hauteur de 3% durant l'année écoulée en comparaison à 2013, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

En 2014, les exportations se sont établies à 62,95 mds usd contre 64,97 mds usd en 2013, en baisse de 2,02 mds usd (-3,11%), en raison essentiellement d'un repli de près de 4,5% du montant des exportations des hydrocarbures.

Par contre, les importations ont grimpé à 58,33 mds usd en

2014 contre 55,03 mds usd en 2013, accusant une hausse de 3,3 mds usd (+6%) durant la même période de comparaison.

Le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 108% en 2014 contre 118% une année auparavant.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des exportations algériennes avec une part de 95,54% du volume global des exportations, soit 60,15 mds usd en 2014 contre près de 63 mds usd en 2013, en baisse de 2,85 mds usd (-4,47%).

En effet, le Sahara Blend, le brut de référence algérien, s'affichait en baisse à 99,68 dollars en 2014 contre 109,38 dollars en 2013, avait indiqué récemment un rapport de l'Opep qui a également fait état d'une légère baisse de la production annuelle pétrolière de l'Algérie en 2014 en s'établissant à 1,192 million de barils/jour (mbj) contre 1,203 mbj en 2013. Pour ce qui concerne les exportations hors hydro-

carbures, qui ont connu une augmentation de 39,52%, elles ont totalisé 2,81 mds usd en 2014, soit 4,46% du montant global des exportations, un taux qui reste «marginal» par rapport au potentiel du pays, observe le Cnis.

Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits avec 2,35 mds usd (hausse de 61,2%), des biens alimentaires avec 323 millions usd (baisse de 19,65%) et les produits bruts avec 110 millions usd (hausse de près de 1%) par rapport à l'année 2013.

Le centre des Douanes relève une baisse pour les exportations du groupe «biens d'équipements industriels» à 15 millions usd (-46%) et pour les «biens de consommation non alimentaires» à 10 millions usd (-41,2%).

Quant aux importations, il est constaté une hausse quasiment générale à l'exception des groupes «énergie et lubrifiants»

qui ont chuté de près de 35% en se chiffrant à 2,85 mds usd, et des «biens de consommation non alimentaires» qui ont reculé de 8,23% à 10,28 mds usd.

Les autres groupes des produits importés ont tous connu des hausses dont le taux le plus important est constaté pour les biens d'équipements agricoles dont la facture s'est chiffrée à 657 millions usd, soit une augmentation de près de 30%, suivis des biens d'équipements industriels à 18,9 mds usd (+16,75%), des produits alimentaires à 11 mds usd (+14,87%), des demi-produits à 12,74 mds usd (+12,64%) et des produits bruts à 1,88 md usd (+2,34%).

Concernant les modalités de financement, la facture des importations a été financée à hauteur de 54,6% par cash pour 31,85 mds usd (en hausse de 8,3%), de 42,62% par lignes de crédit pour 24,86 mds usd (+3,2%) et de 0,02% par les comptes en devises propres pour 13 millions usd (en baisse de près de 31,6%).

La Chine, premier fournisseur de l'Algérie

En 2014, les six principaux clients de l'Algérie étaient l'Espagne (9,71 mds usd), l'Italie (8,37 mds usd), la France (6,74 mds usd), la Grande-Bretagne (5,48 mds), les Pays-Bas (5,08 mds usd) et les Etats-Unis (4,7 mds usd). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine maintient sa première place pour la deuxième année consécutive avec près de 8,2 mds usd, suivie de la France (6,34 mds usd), de l'Italie (4,983 mds usd), de l'Espagne (4,982 mds usd), de l'Allemagne (3,77 mds usd) et des Etats-Unis (2,85 mds usd).

T.N./APS

Sonelgaz

Des créances de plus de 271 millions DA à recouvrer

Le portefeuille des créances détenues par la Sonelgaz sur ses abonnés «ordinaires» dit ménages, dans la wilaya de Ghardaïa, à la fin 2014, a atteint un volume de plus de 271 millions DA, a révélé hier le directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz, SD-Centre).

Ce manque à gagner, qui pèse négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations de services, est la conséquence directe du climat social qu'a connue la région de Ghardaïa durant l'année 2014, a expliqué Ahmed Brahimi. Ces retards de paiement des redevances de consommation énergétique, dans plusieurs quartiers situés dans la vallée du M'zab (quatre communes) ainsi que celles de Berriane et Guerrara, sont justifiés par les événements (échauffourées et actes de saccage de locaux commerciaux et habitations) qu'a connus la région durant l'année 2014, a-t-il expliqué.

Selon M. Brahimi, ces dettes non recouvrées représentent plus de 92% des

créances enregistrées durant l'année 2013 et estimées à plus de 118 millions DA. Dans ce contexte, les services de distribution de Ghardaïa s'attellent à mettre en place des points d'encaissement de proximité dans différents quartiers de la vallée du M'zab ainsi qu'à Berriane, Guerrara, et dans les zones enclavées, pour permettre aux abonnés de s'acquitter de leurs redevances dans la quiétude, en collaboration avec les associations et comités de quartiers, a fait savoir le même responsable. Ces efforts ont été précédés d'une campagne de sensibilisation auprès de la population des quartiers affectés par les événements sur la nécessité d'honorer les factures impayées de l'électricité et du gaz de ville, a-t-il dit.

En plus de ces créances, la direction de distribution de Ghardaïa a déploré un taux de déperdition de l'ordre de 14,03% sur le réseau d'électricité et de 09% sur celui du gaz naturel, sachant que la longueur du réseau électrique est de 4 301 km et celui du gaz naturel de 1 437 km. Plusieurs dégâts

ont été enregistrés durant les événements de Ghardaïa sur le patrimoine de l'entreprise, notamment l'incendie de deux véhicules et de cinq km linéaires de câbles du réseau d'électricité de basse tension, le saccage et l'incendie de 953 branchements électriques et la destruction de 83 branchements de gaz. Pour autant, l'entreprise n'a pas baissé les bras, réalisant des résultats «intéressants», qu'il s'agisse de l'extension du réseau et/ou de l'amélioration de ses prestations, a souligné Brahimi.

Un investissement de plus de 954 millions DA a été consenti par la SDC-Ghardaïa, durant l'année 2014, avec essentiellement la réalisation de 164 km de renforcement du réseau électrique et sa dotation de 100 postes de transformateurs, ainsi que de 68 km de réseau de gaz avec deux distributeurs publics, selon la même source. La wilaya de Ghardaïa totalise 115 807 abonnés au réseau électrique et 64 421 raccordements à celui du gaz naturel.

Fatah C.

Selon les prévisions du Fonds monétaire international La croissance mondiale demeure faible

LA CROISSANCE mondiale devrait s'établir, en 2015 et 2016, à 3,5 et 3,7%, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), qui précise que seule l'économie américaine serait, à la différence des autres économies mondiales avancées, tirée d'affaire.

Dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales pour l'année 2015, l'institution de Bretton Woods indique que la reprise de l'économie US a été plus forte que prévu au troisième trimestre de l'année écoulée et devrait maintenir toute sa vigueur cette année, tandis que la performance de toutes les autres grandes économies, notamment le Japon, était en-deçà des attentes. La croissance dans la zone euro demeure également faible, en grande partie en raison de la faiblesse des investissements, selon les données de l'institution financière internationale, qui relève que les économies émergentes, notamment la Chine, sont aussi confrontées à un ralentissement. Dans les pays émergents et en développement, la croissance devrait rester globalement stable à 4,3% en 2015 et devrait passer à 4,7% l'année suivante, alors qu'en Afrique subsaharienne une croissance faible est attendue à cause du repli des cours du pétrole et des matières premières. Pour stimuler la croissance, le rapport souligne l'impérieuse nécessité d'adopter davantage de réformes structurelles et d'augmenter les investissements en faveur des infrastructures.

R.E

Djezzy lance un concours d'applications mobiles

En collaboration avec l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques, Djezzy annonce l'ouverture des candidatures pour la participation au concours des applications mobiles organisé dans le cadre de la 3^e édition de la conférence FIKRA.

Ce concours s'adresse à toute start-up algérienne qui a l'esprit innovant et croit en son projet. Pour cette année cinq catégories de projets d'applications mobiles seront à l'honneur :

- E-learning
- E-health
- Social Media
- Games
- E-entreprise

Djezzy convie les start-up intéressées à déposer leurs candidatures sur son site internet à travers la rubrique «make-your-mark» et ce, jusqu'au 06 février 2015 (à minuit). Un jury de spécialistes se réunira à partir du 08 février pour étudier toutes les candidatures et sélectionner les 5 meilleurs projets d'applications mobiles. Les 5 gagnants de ce concours, un par catégorie d'application, seront dévoilés en marge de la conférence FIKRA, qui se tiendra les 14 & 15 février 2015 à l'Hôtel El-Aurassi, et bénéficieront d'un chèque de 2 millions de dinars ainsi qu'une année de coaching par des professionnels. Communiqué

Skikda

Programme de réhabilitation du réseau routier

■ Les opérations engagées portent sur le revêtement d'un linéaire de «50 km d'axes importants pour le désenclavement des villages situés dans des zones forestières».



Ph. DR

Par Fatah B./APS

Un «important» programme de mise à niveau du réseau routier vient d'être

lancé dans la commune d'Ouled Attia, a indiqué lundi le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelkrim Rahim.

Ce programme «revêt une

importance stratégique pour le développement de la commune à travers la promotion de l'agriculture de montagne et du tourisme, en plus du désenclavement des zones

rurales éparses», a précisé à l'APS cet élu.

Les opérations engagées portent sur le revêtement d'un linéaire de «50 km d'axes importants pour le désenclavement des villages situés dans des zones forestières», a-t-il ajouté, estimant que cette action contribuera au développement des cultures de montagne.

Les opérations de goudronnage concernent notamment, la route reliant les chemins de wilaya (CW) n° 7 et 132, la chaussée faisant la jonction entre le CW 132 et la commune d'Ouldjet-Boulballout et le lieu-dit Oued Djebel, a expliqué M. Rahim, soulignant «l'impact de ces actions dans la dynamisation de l'exploitation de la production du liège, l'encouragement

de l'investissement industriel et la création d'emplois».

Le revêtement de la route côtière touristique reliant les communes de Collo, d'Ouled Attia et la plage de la zone de Damous, sur 12 km, sera également pris en charge au titre de ce programme inscrit dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'année 2015.

F.B./APS

Sétif

200 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Deux cents (200) familles habitant le hameau de Lehmamcha et le quartier Kef Nassir, dans la daïra de Bougaâ (40 km au nord de Sétif), ont été raccordées lundi au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on constaté. Une ambiance d'allégresse populaire, marquée par les youyous des femmes, a présidé à cette mise en gaz effectuée en présence des autorités de la wilaya.

Le directeur local de la Société de distribution (SDE) de Sétif, Othmane Benathmane, a indiqué à l'APS, en marge de la cérémonie, que cette opération qui concernait au départ

177 foyers a été complétée par le raccordement de 23 autres familles dont les habitations éparses sont situées à proximité des conduites du réseau.

L'opération de mise en gaz porte le taux de raccordement de la daïra de Bougaâ à 98 %, a ajouté ce responsable, rappelant que le raccordement effectué lundi a nécessité un investissement public de 27,7 millions de dinars pour le réseau de transport et de 156 500 dinars pour les branchements.

Outre de permettre aux populations bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie, ce

nouveau raccordement permet à la wilaya de Sétif d'atteindre un taux de couverture de 90 %, selon M. Benathmane qui a souligné que ce même taux atteindra les 95 % à la faveur du programme prévu pour l'exercice 2015. Un taux, a-t-il affirmé, qui placera la wilaya de Sétif au premier rang national.

La cérémonie a été organisée à l'occasion d'une visite d'inspection du wali de Sétif, Mohamed Bouderbali, à travers différents chantiers ouverts dans la daïra de Bougaâ.

Saci H.

Naâma

Le réseau d'électricité s'élargit

Quelque 3 032 raccordements au réseau d'électricité ont été effectués, durant l'année écoulée, à travers la wilaya de Naâma, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'énergie. Ces raccordements ont touché 399 foyers dans six quartiers et lotissements nouvellement réalisés, en plus de l'achèvement des travaux d'extension du raccordement pour 2 633 autres au niveau de 38 anciens quartiers à travers la wilaya, au titre du quinquennal 2010-2014, a révélé la responsable du secteur, Rachida Mehani.

Concernant la réalisation des structures énergétiques durant l'année écoulée, la wilaya a enregistré le lancement de plusieurs projets, à l'instar de la grande centrale électrique de

1 163 mégawatts, en cours de réalisation à 24 km au nord de Naâma et considérée comme étant la deuxième du type au niveau national après celle de la wilaya de Mostaganem, selon la même source.

Le secteur sera également renforcé par un poste de transformation électrique 220/400 kilovolts, dont les travaux ont été lancés en novembre dernier dans la région de Toufza, au sud de la commune de Mécheria.

Les travaux du projet d'une centrale solaire, la première au niveau de la wilaya dans le domaine de la production de l'énergie propre et renouvelable, ont été lancés dernièrement selon la même source.

S'agissant de la distribution du gaz naturel,

la wilaya a enregistré, durant l'année écoulée, la mise en service d'un réseau de distribution dans six zones rurales, avec un total de 705 foyers, sur 2 600 foyers raccordés au réseau de gaz dans les localités de Draa es-Saâ, Belhendjir, Hedjerat El-Mekil, Tirkount, Kalaât Cheikh Bouamama et Sidi-Brahim.

Selon les projections du secteur, cinq nouvelles zones seront raccordées au réseau de gaz, à la fin du premier semestre de l'année en cours, et concerneront les communes d'El-Kasdir (400 foyers), Oulguez et Fertassa dans la commune de Sfisfia (82 et 158), Amar dans la commune de Moghrar (86), Touadjer dans la commune de Naâma (110 foyers).

Fella N.

Mostaganem

Des arrestations suite aux incidents de Sidi Lakhdar

Les services de la police ont arrêté dimanche dix autres personnes suite aux incidents survenus dernièrement dans la daïra de Sidi Lakhdar (50 km à l'est de Mostaganem), a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité. Parmi ces personnes arrêtées, six ont été mises sous mandat de dépôt et quatre autres ont été placées sous contrôle judiciaire pour attroupement, troubles à l'ordre public et destruction de biens publics, entre

autres. Douze personnes ont été écrouées mercredi dernier et 21 autres ont été placées sous contrôle judiciaire, alors que trois autres ont été désignées comme témoins. Le calme est revenu dans la ville de Sidi Lakhdar avec l'ouverture des édifices publics et la reprise de l'activité commerciale, a-t-on indiqué, signalant la réouverture du siège de l'APC dimanche, après sa fermeture.

Le siège de la daïra est fermé depuis une semaine par des

citoyens protestant contre le transfert d'une structure de Sonelgaz et du centre de proximité des impôts vers la daïra de Sidi Ali. Il est attendu la réouverture du siège de la daïra de Sidi Lakhdar au courant de cette semaine, une fois les travaux de réfection achevés.

Ce siège a été saccagé mercredi dernier par des protestataires qui ont détruit certains mobiliers, incendié des documents et deux véhicules nécessi-

tant l'intervention des forces anti-émeutes pour disperser les protestataires en utilisant des bombes lacrymogènes.

Les protestataires ont revendiqué le départ du chef de daïra et la réalisation de structures de services et administratifs dont ceux des impôts, des domaines, de Sonelgaz, un tribunal, un hôpital, ainsi que le soutien à l'investissement et au tourisme et à toute initiative génératrice d'emplois pour les jeunes.

Kader A.

Tissemsilt Incendie au siège d'Anesrif

INCENDIE s'est déclaré, lundi, au siège de la direction de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) à Tissemsilt, a-t-on constaté. Les flammes se sont propagées rapidement des bureaux administratifs vers le siège du groupe de génie civil relevant de l'Anesrif dont les structures sont en préfabriqué sous forme de chalets. Selon le chargé d'information à la direction de wilaya de la Protection civile, l'incendie, qui a endommagé 25 bureaux, a fait un blessé, un employé de la direction âgé de 27 ans souffrant d'une asphyxie, qui a été transféré vers les services des urgences médicales de l'établissement hospitalier de Tissemsilt où il est gardé en observation médicale.

41 agents, 7 camions et deux ambulances de l'unité principale de la Protection civile de Tissemsilt, soutenue par le centre avancé du chef-lieu de wilaya et deux unités secondaires des daïras de Khemisti et Ammari ont été mobilisés pour circonscrire l'incendie.

L'intervention des agents de la Protection civile a permis de sauver la base de vie de cette agence, qui dispose de 25 chalets en préfabriqué, outre le siège de la direction du projet ferroviaire et une salle de réunion.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet incendie, a-t-on signalé. La direction de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) se charge actuellement du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul.

Salem K.

Libye

L'Union africaine salue l'arrêt des hostilités

■ L'UA réitère son engagement, en collaboration avec les pays de la région, ainsi qu'avec le reste de la communauté internationale, à continuer à appuyer les parties prenantes et le peuple libyens.



Ph. /D. R.

Par Zaid G./APS

L'Union africaine (UA) a salué lundi l'engagement des parties libyennes à observer une cessation des hostilités, soulignant que le dialogue demeure la seule voie pour surmonter les divergences en vue d'un règlement du conflit qui secoue le pays depuis fin 2011.

L'organisation se félicite dans un communiqué de l'annonce d'un cessez-le-feu en Libye par la coalition Fajr Libya et l'Etat Major de l'Armée libyenne, rappelant qu'elle n'a eu de cesse

d'appeler les parties libyennes à mettre un terme immédiat à la violence qui déchire le pays et à recourir au dialogue.

Elle exhorte les parties libyennes à honorer les engagements pris et à tirer profit de ce développement positif en vue d'accélérer la recherche d'une solution durable à la crise.

L'UA réitère également son engagement, en collaboration avec les pays de la région, ainsi qu'avec le reste de la communauté internationale et ce, dans le cadre du Groupe international de contact pour la Libye (GIC-L), à continuer à appuyer les parties

prenantes et le peuple libyens dans leurs efforts visant à relever les défis immenses auxquels leur pays est confronté et à promouvoir une véritable réconciliation nationale.

«Une Libye en paix, stable et démocratique constituera un formidable atout pour l'ensemble du continent», relève le communiqué.

La présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a réitéré samedi l'engagement de l'organisation panafricaine à «contribuer de toutes les manières possibles à la recherche d'une solution

durable» à la crise en Libye.

A cet égard, la commission est en train de prendre les dispositions nécessaires pour l'organisation, le 28 janvier 2015 à Addis-Abeba, de la deuxième réunion au niveau ministériel, du GIC-L, qui a été créé par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA lors de sa 459^e réunion, tenue à New York, le 23 septembre 2014.

Dimanche, l'armée libyenne a annoncé un cessez-le-feu, comme l'a fait vendredi la milice Fajr Libya, pour soutenir les négociations de Genève.

Plusieurs parties libyennes ont participé mercredi et jeudi à Genève à une réunion sous l'égide de l'ONU pour tenter de sortir la Libye de la crise dans laquelle elle s'est enfoncée depuis la chute et la mort de Maamar Kaddafi en octobre 2011, avec deux Parlements et gouvernements rivaux, ainsi que de puissantes milices se battant pour le contrôle des villes et la manne du pétrole.

L'ONU a annoncé à l'issue de cette première session que les participants étaient parvenus à un accord sur un calendrier en vue de former un gouvernement d'union.

La France condamne l'attentat contre l'ambassade d'Algérie à Tripoli

La France a condamné l'attentat perpétré samedi contre l'ambassade d'Algérie à Tripoli et exprimé sa solidarité avec l'Algérie dans la lutte contre le

terrorisme, a indiqué lundi le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, Romain Nadal.

«La France condamne l'attentat perpétré contre l'ambassade d'Algérie à Tripoli. Nous assurons les autorités et le peuple algériens de notre solidarité et nous nous tenons à leurs côtés dans la lutte contre le terrorisme», a souligné le porte-parole dans un communiqué.

D'autre part, la France «appelle l'ensemble des acteurs libyens à poursuivre les discussions entamées à Genève, de façon constructive, afin de permettre la reprise d'une transition politique pacifique et le retour de la stabilité», a ajouté la même source.

Z.G./APS

Mauritanie

La condamnation de militants des droits de l'homme jugée arbitraire

LE MOUVEMENT Touche pas à ma nationalité (TPMN) a qualifié d'«arbitraire» la condamnation à deux ans d'emprisonnement ferme des droits de l'homme Djiby Sow, Biram Dah Ould Abeid et Brahim Ould Bilal. TPMN a estimé aussi que ces militants «ont été condamnés avant même d'avoir été jugés, comme Ould Mkhaytir». La peine de mort a été retenue contre ce dernier pour «offense au Prophète Mohamed». La justice a été «instrumentalisée» dans les deux procès, selon TPMN qui a estimé que «le Président Mohamed Ould Abdel Aziz avait donné le ton lors de sa dernière conférence de presse au Palais des congrès [de Nouakchott], le ministre de la Justice s'en était fait l'écho devant le Sénat, le parquet et la magistrature ne pouvaient que suivre». Les trois militants des droits de l'homme ont été transférés samedi à la prison d'Aleg (Sud). TPMN a, lui, considéré qu'ils ont été «illégalement séquestrés à Aleg» et a exigé leur «libération immédiate et sans conditions».

A rappeler que ces trois militants ont été arrêtés le 11 novembre dernier suite à l'organisation d'une caravane anti-«esclavage foncier». A propos, TPMN a invité le président Mohamed Ould Abdel Aziz à «comprendre que l'entreprise de déconstruction du système raciste et esclavagiste est définitivement entamée et qu'il est inexorable. Les intimidations n'y feront rien et l'arbitraire ne fera qu'accélérer le processus».

Bachir T.

Tunisie

Tractations pour la formation du futur gouvernement

L'indépendant Habib Essid, chargé de former le futur gouvernement en Tunisie, poursuit ses tractations avec divers partis politiques, a déclaré Boujemaa Remili, le directeur exécutif de Nidaa Tounès, le premier parti du pays.

«Le processus de concertation avec les partis politiques se poursuit et avance bien», a-t-il affirmé, en précisant que la composition du cabinet pourrait être connue à la fin de la semaine.

Nidaa Tounès, vainqueur des

législatives de fin octobre, a proposé Habib Essid le 5 janvier au Président Béji Caïd Essebsi pour le poste de Premier ministre.

M. Essid, un ancien ministre de l'Intérieur après la révolution de 2011 ayant eu des responsabilités sous le régime déchu de Ben Ali, a un mois – un délai renouvelable une seule fois – pour former et présenter son équipe, qui doit obtenir la confiance de l'Assemblée.

Selon M. Remili, dix membres de Nidaa Tounès, dont des

députés, ont été proposés à M. Essid.

Quant au parti Ennahda, deuxième force politique du pays, il s'est récemment dit dans un communiqué «prêt à participer au gouvernement s'il reçoit une proposition officielle et si un accord est trouvé sur le programme et les priorités du nouveau gouvernement».

Lundi, un haut responsable d'Ennahda, Houcine Jaziri, a affirmé sur la radio Mosaïque FM que son parti avait lui aussi pro-

posé des noms à M. Essid, à la demande de ce dernier, dont «des députés d'Ennahda ou des compétences proches d'Ennahda».

Cependant, le Front populaire, une coalition de gauche et d'extrême-gauche, quatrième force au Parlement, a prévenu qu'il ne participerait pas au gouvernement si Ennahda en faisait partie.

Ahmed F.

Sahara occidental

L'envoi des unités de l'ALPS à La Guera démenti

Le ministre de la Défense, Mohamed Lamine Bouhali, a démenti ce samedi l'envoi des unités de l'ALPS vers la ville sahraouie libérée de La Guera, précisant que de telles mesures ne sont pas à l'ordre du jour en ce moment en raison de la solide coordination entre les autorités de la RASD et de la République islamique de Mauritanie. Dans une déclaration à la SPS, le ministre de la Défense a relevé la

présence, depuis deux semaines, des patrouilles de l'ALPS le long du mur de la honte pour empêcher l'entrée ou le transit de la drogue en provenance du Maroc, qui est la source constante de menace et de danger pour la sécurité et la stabilité de toute la région.

A cet égard, le ministère de la Défense a décidé de renforcer le contrôle par le biais des procédures strictes et en coordination

avec les commandants militaires sahraouis pour identifier les zones suspectes et mettre fin aux activités des trafiquants, a dit M. Bouhali, ajoutant que cette campagne a donné des résultats positifs. D'autre part, le ministre sahraoui de la Défense a souligné que les autorités sahraouies et mauritaniennes sont en contact permanent conformément au Protocole d'entente pour les pays de l'UA. Ces

mesures ont été adoptées lors de la réunion d'état-major de l'Armée de libération du peuple sahraoui (ALPS), tenue sous la présidence du Commandant suprême des Forces armées sahraouies, Mohamed Abdelaziz, quelques jours après la dernière réunion du secrétariat national du Front Polisario, rappelle-t-on.

R.M.



Terrorisme

Le groupe El menace d'exécuter deux Japonais

■ Le groupe État islamique (EI) a menacé dans une nouvelle vidéo d'exécuter deux otages japonais qu'il affirme détenir et réclame une rançon de 200 millions de dollars au gouvernement nippon pour sauver leur vie.

Par Ali O.

«**I**ndigné au plus haut point», le Premier ministre japonais Shinzo Abe a martelé que son pays ne «cèdera pas» et exigé la libération «immédiate» des otages. Dans la vidéo dont l'authenticité n'a pu être formellement établie, l'EI qui a déjà exécuté cinq otages occidentaux, réclame au gouvernement japonais une rançon de 200 millions de dollars pour sauver la vie des deux otages.

«Vous avez 72 heures pour faire pression sur votre gouvernement afin qu'il prenne une décision sage et paie 200 millions de dollars pour que vos vies soient épargnées», dit la vidéo.

Cette demande est formulée par un homme encagoulé et habillé en uniforme jihadiste noir, tenant un couteau et parlant en anglais en se tenant au milieu des deux otages habillés d'une tenue orange.

La mise en scène de la vidéo rappelle celle des précédentes vidéos dans lesquelles l'EI avait revendiqué l'exécution de journalistes et humanitaires occidentaux.

Selon la vidéo, l'EI fixe la somme de la rançon requise pour la libération des deux otages au montant d'une aide non-militaire de 200 millions de dollars promise par Abe aux pays affectés par l'offensive de l'EI en Irak et en Syrie.

En visite à Jérusalem, Abe a souligné qu'en dépit de la menace, Tokyo n'annulerait pas cette aide. «Cette position ne changera absolument pas», a-t-il dit en soulignant la vocation humanitaire de cet argent.

«La communauté internationale ne cédera pas au terrorisme et nous devons faire en sorte de



Ph. > D. R.

coopérer» contre cette menace, a-t-il ajouté devant la presse. Abe devait raccourcir sa tournée au Moyen-Orient après une rencontre avec le président palestinien Mahmoud Abbas en début d'après-midi.

Le Premier ministre nippon a promis une aide globale non militaire de 2,5 milliards de dollars au Moyen-Orient, qui visera notamment à fournir «une assistance humanitaire et à développer les infrastructures». Le groupe jihadiste qui a fait son apparition dans le

conflit syrien en 2013, multiplie les exactions dans ce pays et dans l'Irak voisin, provoqué l'exode de centaines de milliers de civils.

Le porte-parole du gouvernement a indiqué que Tokyo était «en train de vérifier la vidéo». Un vice-

ministre des Affaires étrangères, Yasuhide Nakayama, doit être dépêché en Jordanie pour suivre le dossier sur place, a-t-il précisé.

Un des otages était apparu dans une précédente vidéo diffusée en août et dans laquelle il

s'identifiait comme Haruna Yukawa, présenté par ailleurs comme un responsable d'une société d'armes à Tokyo. Il était montré brutalement interrogé par ses ravisseurs.

Le second otage, Kenji Goto, est un journaliste indépendant qui a lancé une compagnie de production de vidéo Independent Press à Tokyo en 1996. Celle-ci fournit des vidéos et documentaires sur le Moyen Orient pour les chaînes de télévision japonaises, dont NHK, la chaîne publique. Il est né à Sendai (nord) en 1967, selon le site de sa compagnie.

Le Japon a été jusqu'à présent relativement épargné par la vague de violences attribuée aux groupes radicaux islamistes. Il se tient à l'écart de la coalition antijihadistes créée par les États-Unis pour contenir l'avancée de l'EI en Syrie et en Irak.

Ce groupe ultraradical est combattu par un front composé des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie, du Danemark, de la Belgique ou encore de la Jordanie et du Qatar. Plus d'une soixantaine de pays sont impliqués dans cette coalition internationale.

Dix contractuels japonais avaient péri il y a deux ans, en janvier 2013, dans une attaque menée par des jihadistes sur le complexe gazier d'In Amenas, en Algérie. Cette attaque, suivie d'une prise d'otages, s'était soldée par la mort de 40 employés de dix nationalités et 29 assaillants. **A. O.**

Yémen

Vive tension à Sanaâ, l'ex-président Saleh mis en cause

La tension restait vive hier à Sanaâ au lendemain de combats meurtriers entre la garde présidentielle yéménite et une puissante milice chiite qui cherche à renforcer son emprise avec le soutien apparent de l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Signe de cette tension, la résidence du Premier ministre Khaled Bahah restait encerclée hier par des miliciens chiites, selon un correspondant de l'AFP. Les principaux axes y menant étaient barrés par des hommes en arme.

Le convoi du Premier ministre avait essuyé des tirs de miliciens lundi, alors que de violents combats faisaient rage autour du palais présidentiel, situé dans le sud de Sanaâ.

Dans ce secteur, les combats ont cessé depuis lundi après-midi avec l'entrée en vigueur d'une trêve, qui semblait extrêmement fragile.

Des membres de la garde présidentielle, lourdement armés et équipés de blindés et de pièces d'artillerie anti-aérienne, contrôlent les entrées du palais présidentiel, selon le correspondant de l'AFP. Les miliciens chiites, équipés d'armes légères, campent à environ 500 mètres.

Le président Abd Rabbo Mansour Hadi, qui utilise rarement le palais, se trouve dans sa résidence à Sanaâ, où il tente de consulter les forces politiques afin d'établir «une feuille de route pour mettre fin aux violences», selon un porte-parole.

Les combats ont fait lundi au moins neuf morts et 67 blessés, et

forcé plusieurs ambassades occidentales, dont celle de France, à fermer leurs portes.

Cette dernière vague de violences, la plus grave depuis quatre mois à Sanaâ, a été provoquée par le refus des miliciens chiites, appelés houthis, d'entériner un projet de Constitution qui les priverait notamment d'un accès à la mer.

Ces miliciens, qui n'ont cessé de monter en puissance depuis leur entrée à Sanaâ le 21 septembre, semblent bénéficier du soutien de Saleh qui garde une forte influence et des réseaux qu'il a soigneusement tissés dans l'armée et parmi des tribus durant ses 33 ans de présidence. Les affrontements ont éclaté deux jours après l'enlèvement par des miliciens chiites d'Ahmed Awad ben Moubarak, chef de cabinet du président Hadi. M. ben Moubarak est l'un des architectes du projet de Constitution qui prévoit un État fédéral avec six régions. Cette formule est rejetée par les miliciens chiites car elle les prive notamment d'un accès à la mer.

Selon April Longley Alley, experte du Yémen à l'International Crisis Group, «l'enlèvement de ben Mubarak est un message adressé (au président) Hadi indiquant que les houthis ne reviendront pas sur leur rejet d'une structure fédérale à six régions qui fait partie du projet de Constitution».

Cependant, a-t-elle ajouté, «cela fait partie plus généralement des méthodes utilisées par les houthis qui formulent des exigences et, lorsque celles-ci ne sont pas satisfaites, utilisent la vio-

lence pour parvenir à leurs fins».

Lors des combats de lundi près du palais présidentiel, les miliciens chiites ont bénéficié d'un soutien direct de forces loyales à Saleh, a affirmé hier à l'AFP un officier de la garde présidentielle.

«Nous avons vu plusieurs formations de soldats et de combattants sortir de la résidence d'Ahmed Ali Abdallah Saleh (fils de l'ancien chef de l'État) pour venir prêter main forte aux combattants houthis», a déclaré cet officier sous le couvert de l'anonymat.

Un habitant du quartier a quant à lui accusé de «trahison» certains éléments des forces spéciales passées récemment sous commandement d'officiers houthis.

Certains hommes de cette force n'ont pas combattu les houthis lorsque ces derniers ont pris une position stratégique sur une colline surplombant le palais présidentiel, a assuré cet habitant. «On a vu les combattants houthis se déployer sur la colline sans résistance des hommes des forces spéciales», a-t-il dit.

Un combattant houthis, qui s'est présenté sous le nom d'Abou Hachem, a indiqué que sa milice avait pris cette position pour empêcher les forces loyales au président de «bombarder les civils».

«Plusieurs demeures ont été endommagées, ainsi qu'un restaurant qui a été touché par deux obus de chars», a-t-il affirmé, en répétant que les houthis étaient entrés à Sanaâ pour protéger les civils et combattre la corruption.



Points chauds

Popularité

Par Fouzia Mahmoudi

À chaque fois qu'un attentat majeur frappe un pays, le dirigeant de cet État connaît un bond spectaculaire de popularité et profite de l'union nationale, malheureusement trop souvent éphémère, qui en résulte. Ce phénomène touche ainsi aujourd'hui naturellement François Hollande qui connaît une hausse extraordinaire de sa popularité. Certes, ses chiffres étaient si bas qu'il ne pouvait que remonter, mais il semblerait surtout qu'une frange de la population française soit actuellement prête à lui donner une seconde chance de prouver sa valeur et de finir son quinquennat sur une note plus positive. La cote de popularité de François Hollande progresse en effet de 21 points et atteint 40% de satisfaction mettant fin à son triste record d'impopularité qui avait fait de lui le président de la V^e République le moins aimé de l'histoire. Mais les Français ont semble-t-il apprécié la façon dont leur président a géré les attentats terroristes qui ont frappé leur pays. Les appels à l'unité et à la solidarité auront visiblement eu un impact des plus positifs. Toutefois, rien n'indique que cette nouvelle popularité ait quoi que se soit de durable. Car l'on se doute qu'après que l'émotion due aux attaques subies par la France, et cela finira par arriver, et que les affaires courantes reprendront, les mêmes vieux griefs referont surface et feront une nouvelle fois chuter François Hollande. Car même si Hollande connaît une embellie particulièrement saisissante, les chiffres de sa popularité en soi ne sont pas si impressionnants, juste relativement bien meilleurs. La question qui se pose désormais est de savoir combien de temps le président français arrivera-t-il à profiter de ce regain de popularité et surtout comment tentera-t-il de le maintenir. Lui qui selon de nombreuses sources, envisage de se présenter à sa propre succession en 2017, pourrait peut-être convaincre une gauche très sceptique de lui laisser une seconde chance et de ne pas le désavouer lors de la prochaine présidentielle, de nombreuses voies s'étant déjà élevées cette dernière année pour demander des primaires au PS pour empêcher Hollande de faire perdre la gauche dans deux ans. Le voici donc avec une nouvelle chance de briller, reste à savoir s'il y a arrivera ou si ce bond de popularité ne restera qu'une anomalie dans son mandat. **F. M.**



Constantine, capitale de la culture arabe

Les thèmes des colloques à la loupe

■ Une commission restreinte regroupant des représentants de plusieurs ministères a été installée à Alger pour l'examen des propositions autour des thèmes des colloques et conférences prévus dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» qui débutera en avril prochain.

Par Lamia K.

Installée par la ministre de la Culture, Nadia Labidi, la commission est chargée d'examiner les grands axes du programme de cette manifestation en coordination avec plusieurs ministères et institutions officielles. La commission, qui entamera ses activités à partir de ce jour, regroupe les secteurs des Affaires religieuses et des



Wakfs, des Moudjahidine, de l'Enseignement supérieur ainsi que des représentants du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) et le Haut commissariat à l'amazighité (HCA). La commission a été installée à l'issue d'une réunion présidée par Mme Labidi avec des représentants de ministères et personnalités littéraires connues à l'image de Abdallah Hamadi et Ahmed Hamdi qui ont formulé plusieurs propositions sur les thèmes des conférences pré-

vues dans le cadre de la manifestation. Elle devra présenter son rapport final dans une dizaine de jours avant de le communiquer à la presse. Au menu de cette manifestation, des expositions thématiques, la réalisation de 15 films, la publication d'environ 1 000 ouvrages traitant de divers sujets en plus de l'organisation de journées d'étude, de colloques et expositions de livres, selon le commissaire de Constantine, capitale de la culture arabe, Bencheikh Hocine. Par ailleurs, une convention-cadre

de partenariat entre le commissariat de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» et la direction de l'éducation a été signée, par le commissaire de cette manifestation, Sami Bencheikh El Hocine, et le directeur de l'éducation Mohamed Bouhali. La signature de cette convention ambitionne de contribuer à donner une «image valorisante» de ce grand événement culturel a souligné le commissaire, faisant part de «l'importance de l'implication de la communauté éducative dans

la réussite de cette manifestation». Affirmant que l'adhésion de la famille de l'éducation à l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» constitue une «valeur ajoutée», Bencheikh El Hocine a précisé que l'objectif de la convention est de pérenniser l'acte culturel «au-delà de l'année de la manifestation» dans les établissements scolaires de la wilaya à travers les troupes musicales, théâtrales et les clubs de cinéma. L. K.

Vente-dédicace

La romancière Maïssa Bey le 22 janvier à Oran

La librairie «Livres, Art et Culture» accueillera la romancière et auteure Maïssa Bey pour une rencontre-vente-dédicace, jeudi 22 janvier à 15h. L'auteure de «Au commencement était la mer...» reviendra sur ses deux derniers ouvrages, sortis aux éditions Barzakh; «L'une et l'autre» et «Entendez-vous dans les montagnes». Diplômée et professeure de français, Maïssa Bey a toujours été une lectrice boulimique. Les

livres lui ont permis de se replier dans un monde qui la protégeait d'une réalité difficile à vivre. Elle a enseigné le français avant d'être conseillère pédagogique à Sidi Bel-Abbès. Elle est également cofondatrice et présidente d'une association de femmes algériennes, «Parole et écriture», au sein de laquelle elle anime des ateliers d'écriture et de lecture. Créée en 2000, l'association a pour objectif d'ouvrir des espaces d'expression culturelle

(création d'une bibliothèque en 2005, avec organisation de rencontres avec des auteurs, ateliers d'écriture, lecture de contes, animations diverses pour les enfants...). Romancière et nouvelliste, elle a longtemps cherché une écriture telle que celle qu'«elle aurait envie de lire elle-même». La musique de la langue est une dimension fondamentale de son écriture. Elle «entend» ce qu'elle écrit et cherche parfois plusieurs jours

le mot qui lui semble juste. La typographie revêt aussi pour elle une très grande importance et elle a fait un grand usage des blancs ou des retours. «Écrire, dit Maïssa Bey, écrire pour ne pas sombrer, écrire aussi et surtout contre la violence du silence, contre le danger de l'oubli et de l'indifférence». Son écriture exprime ses révoltes et sa lutte contre le désespoir.

M.B.

«Merci pour la civilisation»

Le documentaire révèle une conquête d'occupation destructrice

Le film documentaire de Nazim Souissi «Merci pour la civilisation», projeté à Batna, a permis au public, notamment aux jeunes, de découvrir le caractère destructeur de la colonisation française en Algérie, présentée alors comme une «expédition civilisatrice». Au cours du débat qui a suivi la projection au centre de recherche scientifique de l'université de Batna, le réalisateur Nazim Souissi a estimé que «Merci pour la civilisation» est un éclairage destiné à «raviver la mémoire sur les premières années de la présence française en Algérie, entre 1830 et 1834». Une période pas assez connue, parfois occultée par certains historiens français «intéressés» en raison des exactions, souvent atroces, com-

mises par les «civilisateurs» et que Souissi a voulu rappeler au jeune public algérien. Au cours de l'animation de ce débat, organisé dans le cadre du Forum Culturel Auressien (FCA) sur une initiative de l'association des Amis d'Imedghassen et de l'université de Batna, le réalisateur s'est réjoui du fait que la réaction du parterre d'universitaires, de chercheurs en histoire, d'intellectuels et d'étudiants, l'objectif ait été «largement atteint». Pour Nazim Souissi, «beaucoup ont découvert pour la première fois des faits et des détails qui donnent un éclairage nouveau sur cette période précise qui a bouleversé le destin de tout un peuple». Ce film documentaire de 69 mn est construit en une succession de séquences indé-

pendantes les unes des autres, mais constituant chacune un exemple édifiant montrant plusieurs visages du fait prétendu civilisateur de la France. Il s'agit, a ajouté le réalisateur du documentaire, de «multiplier les passerelles entre le passé et le présent, d'éclairer certaines zones d'ombre et de rompre avec la vision coloniale en synthétisant les résultats de quelques recherches entreprises autour de la question de la colonisation de l'Algérie». En portant un intérêt marqué à certains aspects «sous-analysés» du fait colonial, l'auteur et le scénariste Zineb Merzoug refusent manifestement de cautionner l'occultation du caractère particulièrement sauvage du colonisateur durant les toutes premières années de la

conquête française commandée par le général de Bourmont. Plusieurs étudiants ont estimé que le film de Souissi exhume une histoire vieille de plus de 180 ans et ne peut que contribuer à l'écriture de l'histoire de l'Algérie à laquelle le ministre des Moudjahidine ne cesse d'appeler. Nazim Souissi a rappelé, dans ce contexte, la volonté de la France coloniale de s'approprier l'histoire de l'Algérie en s'emparant des archives de cette période de l'occupation du pays. Une période de souffrances, de larmes et de sang qui constitue un pan important de l'histoire de la colonisation que certains veulent dissimuler dans une tentative de brouiller les repères de l'identité algérienne. F.H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Institut français d'Alger
Jusqu'au 23 janvier :
Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.
- Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier :
6e Festival international d'art contemporain.
Palais de la culture Moufdi-Zakaria
- Jusqu'au 31 janvier :
7e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.
Musée public national du Bardo
- Jusqu'au mois de mars :
Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).
Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier :
6e Festival international d'art contemporain.
Galerie «L'Art à part»
Jusqu'au 31 janvier :
Exposition du photographe Hocine Zaourar
Maison de la culture de Tiaret
- Du 18 au 24 janvier :
Festival national de la chanson engagée
Maison de la culture de Koléa
- Jusqu'au 20 janvier :
Festival maghrébin de la musique andalouse
Zone Tisrass (Djanet)
Jusqu'au 21 janvier :
Exposition d'artisanat et soirées artistiques. Sous le slogan «L'artisanat au service de la promotion touristique du Sahara»
Galerie d'arts Aïcha-Haddad
Jusqu'au 22 janvier :
Exposition de peinture de l'artiste Djilali Salhi.
Salle El-Mouggar
Jusqu'au 31 janvier :
En partenariat avec l'AARC, projection du film L'Héroïne de Cherif Aggoun, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h.
- Jeudi 22 janvier à 18h :
Pièce théâtrale Sassia et El Bahi de la coopérative culturelle Afkar wa Founoun de Sétif.

Coup-franc direct



Quel remède face à la violence ?

Par Anouar M.

Encore une fois, l'attaquant des Verts, Islam Slimani s'est illustré par son tempérament de mauvaise starlette en carton en refusant d'adresser la parole aux journalistes et en s'abstenant de toute déclaration aux médias algériens qui se sont déplacés en Guinée équatoriale. La raison ? Il n'accepte pas le fait qu'on le critique à chaque fois et qu'on dise qu'il reste un attaquant qui rate beaucoup d'occasions que certains jugent faciles. Même si cela gêne qu'on le dénigre à chaque fois, n'empêche qu'il ne devait pas se comporter de la sorte et tourner le dos à l'ensemble de la presse qui désirait prendre ses impressions à la fin de la rencontre surtout qu'il reste un joueur de l'équipe nationale et donc une personnalité publique qui doit être à la disposition des gens des médias. Il pouvait aussi répondre à sa manière et ne pas se mettre dans tous ses états, car après tout ces derniers ne l'attaquaient pas frontalement mais disaient simplement qu'il se devait de se secouer surtout qu'il avait un rôle à jouer en tant qu'attaquant et se devait d'être plus performant. Mais ce joueur a préféré aller au charbon et se mettre à la défensive comme si ces derniers étaient ses adversaires.

A. M.

Ghana

André Ayew n'abdique pas

André Ayew, le capitaine ghanéen, préfère aller de l'avant après la défaite lundi contre le Sénégal (2-1, 1^{re} journée de la CAN 2015). André Ayew, le capitaine ghanéen, fait le point après la défaite lundi contre le Sénégal (2-1, 1^{re} journée de la CAN 2015). «On a fait une bonne première mi-temps, la deuxième a été différente, a expliqué le Marseillais dans des propos relayés par l'AFP. On a montré un bel esprit, il ne faut pas baisser la tête. Bien sûr, je suis déçu de la défaite, mais je sais qu'on a de bons joueurs et qu'on peut faire de bons matches. Si Atsu marque ses deux occasions nettes, ça fait 3-0 et ce n'est plus le même match. Aujourd'hui, le Sénégal a eu



ce petit brin de chance en deuxième période qui nous a fait défaut. Gyan est un joueur très important pour nous, c'est un leader, notre capitaine. Il n'était pas là, et ceux qui étaient là ont réussi à faire un bon boulot.»

Zambie

Sinkala se blesse et déclare forfait



Nathan Sinkala, milieu de l'équipe de Zambie, a déclaré forfait pour le reste de la CAN-2015 après s'être blessé à un genou, a annoncé lundi la Fédération zambienne (FAZ). «Sinkala a été victime d'une blessure à un genou lors du match de la Zambie contre la RD Congo hier (dimanche) soir» (1-1 dans le groupe B), a déclaré la FAZ sur son compte Facebook. L'ancien joueur de Sochaux, qui évolue désormais aux Grasshoppers Zurich, sera indisponible quatre semaines, a précisé la fédération.

EN de handball

Slahdji déclare forfait pour la suite du tournoi

Le gardien de la sélection algérienne de handball Abdelmalek Slahdji, «out» pour le reste du Mondial-2015 en raison d'une blessure à l'épaule, a affirmé lundi à Doha qu'il ne pouvait plus lever le bras tellement il ne supportait plus la douleur.

«J'avais cette blessure depuis longtemps et elle s'est réveillée. Je savais avant le début du tournoi que je n'allais pas faire tous les matchs surtout que je suis diminué sur le plan physique. Je ne pouvais plus supporter la douleur, je ne peux même pas lever le bras», a déclaré Slahdji en marge



de la séance d'entraînement des Verts. Le portier du GS Pétroliers, élu athlète de l'année selon le sondage APS, a rappelé qu'avant ce championnat du monde, il avait dû faire l'impasse sur plusieurs séances d'entraînement, notamment lors du stage de Slovénie où il s'était entraîné deux jours seulement sur 12 en raison de la blessure. «Ces blessures ont affecté beaucoup l'équipe. Il y a aussi Biloum et Berkous qui sont touchés. Nous avons vraiment été malchanceux durant ce Championnat du monde», a-t-il conclu.

Après la victoire difficile des Verts Gourcuff a du plain sur la planche

La sélection nationale n'a pas montré ce visage serein qu'on attendait d'eux lors du premier match de la phase des poules de la CAN 2015 face à l'Afrique du Sud, pour une équipe qui est considérée comme le favori de cette édition surtout après l'excellent Mondial joué au Brésil l'année dernière.

Anouar M.

En effet, les coéquipiers de Slimani étaient loin de leur forme habituelle et n'ont pas convaincu leurs inconditionnels et autres puristes de la balle ronde africaine qui ont suivi cette confrontation des Verts face aux Bafana Bafana. Des erreurs en défense et un manque de synchronisation au milieu et même en attaque. Le duo Halliche-Madjani a laissé des espaces béants que les joueurs sud-africains ont exploités et auraient pu donc aggraver la marque. Il est clair que Halliche n'a pas récupéré encore à cent pour cent ses moyens après la blessure dont il a souffert avant le tournoi, alors que Medjani n'avait pas apparu avec la même vivacité qui le caractérisait.

Au milieu du terrain, Lacen n'avait pas joué son rôle de relayeur, alors que Brahimi et Feghouli étaient effacés lors de ce match et n'ont pas eu le rendement escompté. Il faudra donc que le coach national revoie ses plans et remette de l'ordre dans son groupe avant le prochain match face au Ghana. Cette rencontre qui aura lieu vendredi sera décisive pour



Les Verts devront corriger leurs lacunes

la qualification au deuxième tour, surtout que le groupe reste difficile et il faudra donc exploiter les brèches pour passer ce premier tour.

Il faudra donc s'attendre à quelques changements dans le groupe qui affrontera les Blacks

Stars pour espérer reprendre son jeu et éviter de se retrouver en difficulté comme cela a été le cas lors de ce premier match face à l'Afrique du Sud qu'il faudra vite oublier pour se concentrer uniquement sur la suite du parcours.

A. M.

Faouzi Ghoulam, homme du match

Le défenseur algérien Faouzi Ghoulam a été désigné homme du match Algérie - Afrique du Sud (3-1) disputé lundi soir à Mongomo, pour le compte de la 1^{re} journée (Gr. C) de la phase des poules de la CAN-2015 de football. Le latéral gauche de Naples a, en effet, joué un rôle déterminant dans la victoire des Verts, notamment, à travers son implication directe dans l'inscription des deux premiers buts de l'Algérie. Ghoulam, auteur d'un centre tendu à la 67^e minute, avait obligé un défenseur sud-africain à marquer contre son camp, avant de revenir à la charge à la 72^e minute, pour fusiller le gardien des Bafana-Bafana d'un tir puissant du gauche. Des statistiques offensives fort intéressantes, surtout pour un défenseur latéral, ce qui lui a valu le titre honorifique d'homme du match. Le 3^e but des Verts a été l'œuvre d'Islam Slimani (83'), alors que Thuso Phala a signé l'unique réalisation de l'Afrique du Sud, à la 51^e minute. A la faveur de sa victoire face aux Bafana-Bafana, l'Algérie prend la tête du groupe «C», suivie du Sénégal (2'), du Ghana (3') et de l'Afrique du Sud (4'). Vendredi, les Verts croiseront le fer avec le Ghana, à partir de 17h00, pour le compte de la 2^e journée de la phase des poules.

Le Lyonnais Nabil Fékir nouvelle priorité de la FAF

La Fédération algérienne de football «fait de l'attraction du milieu offensif Lyonnais, Nabil Fékir, une priorité dans sa quête de donner une plus grande ampleur à la sélection nationale sur le plan mondial» a révélé lundi le journal L'Equipe. Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, ayant trouvé fructueux l'apport des joueurs «binationaux» tels que Yacine Brahimi, Sofiane Feghouli et autre Faouzi Ghoulam, a décidé de miser sur d'autres joueurs émigrés, dont le Lyonnais Nabil Fékir, pour hisser les Verts encore plus vers le haut. «Raouraoua compte sur la



notoriété du sélectionneur Christian Gourcuff et son excellente image de marque en France pour convaincre Fékir de rallier les rangs des Verts» a

encore écrit L'Equipe. Le quotidien français a affirmé aussi que «de bons résultats techniques» devraient peser aussi lourd que la notoriété de Gourcuff dans le choix de Fékir, car «ce joueur ne sera probablement pas intéressé de dire oui à l'Algérie, si le challenge sportif est moindre». Fékir (21 ans), compte une sélection avec l'Equipe de France «espoirs», mais cette situation ne l'empêchera pas d'opter prochainement pour l'Algérie s'il le souhaite. Un choix éventuel pour les Verts qui devrait faire le bonheur de toute la famille Fékir, particulièrement celle du père, qui a déclaré à maintes reprises que son vœu le

Groupe A

Les Guinéo-Equatoriens en appel, le Gabon pour la passe de deux

Le pays organisateur, la Guinée équatoriale, sera en appel lors de la deuxième journée de la phase des poules du groupe A, en affrontant les Etalons du Burkina Faso. Les Guinéo-équatoriens se doivent de l'emporter s'ils souhaitent passer au prochain tour et garder donc leurs chances pour continuer l'aventure.

Les locaux qui se sont contentés du nul lors du premier match face au Congo n'ont pas droit à l'erreur pour ce match et ne peuvent pas se permettre une autre contre-performance qui les mettra dans le doute.

Cependant, le Burkina Faso, lui ne se présentera pas en victime

expiatoire et recherchera, lui aussi, la victoire pour se mettre à l'abri et donc garder espoir pour passer au deuxième tour. Dans l'autre match du groupe qui aura lieu un peu plus tard, à savoir, à 20h, le Gabon qui a réussi l'entame de la compétition en l'emportant sur le score de (2/0) face au Burkina Faso tentera de prendre le dessus sur cette formation du Congo et donc prendre option pour la qualification au deuxième tour.

Les Gabonais qui ont montré une belle maîtrise au premier match ne devraient pas trouver de peine pour continuer sur cette même lancée et ajouter trois autres points qui lui per-

mettront de se mettre sur orbite et donc éviter toute mauvaise surprise. Toutefois, cela ne veut nullement dire que les dés sont déjà jetés et que le Congo ne fera que de la figuration. Tout au contraire, celle-ci se jettera dans la bataille et fera tout ce qui est en son possible pour se reprendre après le nul du premier match face au pays organisateur.

A.M.

Programme

Mercredi 21 janvier
Guinée équatoriale-Burkina Faso à 17h
Gabon-Congo à 20h

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

PROFILS

Victoire du sport, victoire de l'homme

Par Sid Ali Ouzerrouk

A regarder/écouter les clips qui fleurissent en ces temps de compétitions sportives les radios, les chaînes télé et les journaux, on se demande si le sport peut un jour se départir de cette connotation chauvine et parfois belliqueuse qui lui colle à la peau.

En prenant quelques raccourcis, on peut considérer que le sport se vend comme la guerre et qu'à peu de chose près, les appels intègrent explicitement une forme de patriotisme – pacifique certes – mais qui peut inéluctablement dégénérer en violence. L'histoire retient même «une guerre du football» qui a eu lieu entre le Honduras et le Salvador au début des années 70. Quand on regarde de plus près cet événement, on retrouve les ingrédients habituels qui participent de la dégradation : des supporters locaux qui manifestent bruyamment sous les fenêtres des visiteurs, le suicide d'une jeune supportrice qui a vécu la défaite comme une «mise à genoux de la patrie» et des morts dans des incidents entre supporters. Suite à cela, l'armée salvadorienne mène une attaque aérienne contre l'aéroport et provoque une guerre qui va durer quatre jours et faire deux mille morts et des milliers de blessés. Les spécialistes reconnaissent que le «sport est en soi polysémique, occupant même une place importante, parfois tumultueuse, dans l'univers des symboles et des imaginaires collectifs, bien au-delà de la simple performance sportive fut-elle collective».

Il est vrai que le conflit s'est greffé sur un climat politique et social détestable entre les deux

nations mais il est également malheureux de constater que bon nombre des incidents qui ont conduit à la guerre nous sont coutumiers. Combien d'incidents graves ont été recensés cette saison dans et autour des stades ? Combien de campagnes contre la violence ont été menées pour réduire cette violence et à quels résultats ont-elles abouti ?

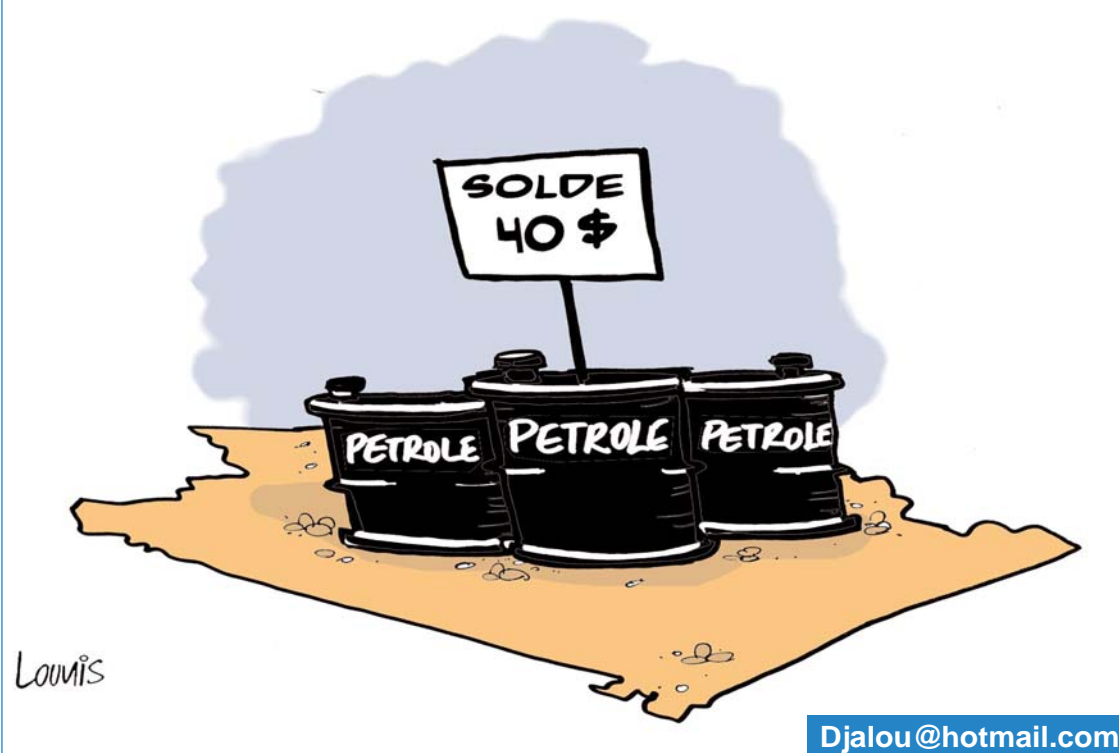
La promotion du sport uniquement sous la bannière du patriotisme est-elle la seule manière de rassembler autour des événements sportifs ? Le sport est le plus souvent un grand vecteur d'unité et d'identification à la nation. Les décideurs le savent très bien, tout comme ils connaissent sa puissance à masquer les conflits internes et les revendications sociales. Les Algériens n'ont rien inventé. De ce point de vue, tous les pays se ressemblent. Mais le danger est que l'affrontement sportif réveille d'autres sentiments et qu'il enclenche d'autres conflits.

A bien réfléchir, on peut également se demander si cette exaltation du patriotisme sportif n'est pas une forme de catharsis, une manière d'inoculer des doses contingentes de patriotisme «atténué» pour se prémunir des expressions plus radicales de ce même intérêt pour la nation.

Le rôle des promoteurs du sport serait non seulement de flatter une performance nationale sur l'air du patriotisme mais de travailler à l'édification des valeurs sportives et des performances des hommes et des femmes qui en sont les acteurs et qui méritent dès lors, d'être déshabillés de leurs drapeaux nationaux.

S. A. O.

SOLDES D'HIVER



Djalou@hotmail.com

Lutte contre la commercialisation de psychotropes

Démantèlement d'une bande spécialisée

■ Une bande composée de six personnes, spécialisée dans la commercialisation de stupéfiants et psychotropes, a été démantelée par les éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué mardi un communiqué de ce corps de sécurité.

Par Sarah Harchaou

Q uatre d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et les deux autres citées à comparaître à une audience ultérieure, a précisé la même source. En outre, lors d'un service de police de la route sur la RN.24, les gendarmes de la brigade de sécurité routière de Baghlija ont interpellé deux des mis en cause en possession d'une quantité de 70 grammes de kif traité et 38 comprimés de

psychotropes. Poursuivant les investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Dellys ont interpellé leur acolyte et saisi dans son local commercial, situé à la commune Sidi-Daoud, 175 grammes de kif traité et 882 comprimés de psychotropes, alors que deux autres complices ont été arrêtés en possession de 30 grammes de la même substance. Le dernier mis en cause a été interpellé au centre-ville de Dellys en possession de 300 comprimés de psychotropes,

selon la même source. Par ailleurs, trois individus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba par les gendarmes de Larbatache pour association de malfaiteurs et port d'armes prohibé. Deux d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et le dernier cité à comparaître à une audience ultérieure, a précisé le communiqué. Dans une autre wilaya, à Blida, les gendarmes de la brigade de Zabana ont interpellé, devant un lycée au centre-ville de Blida, un lycéen de 19 ans en possession de 56 comprimés de psychotropes et une somme de 9 000 DA, dont un faux billet de 2 000 DA.

S.H./APS

Tizi Ouzou

Destruction d'une cache terroriste et neutralisation de deux bombes

UNE CACHE terroriste a été détruite, avant-hier, par les forces de sécurité sur les hauteurs de Kantidja dans la commune d'Ain Zaouia (25 km au sud Ouest de la wilaya de Tizi Ouzou), avonous appris de sources sécuritaires. Divers objets ont été découverts à l'intérieur de cette cache terroriste. Toujours selon

nos sources, dans les maquis surplombant Mechtras (32 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), deux bombes de fabrication artisanales ont été neutralisées avant-hier par les forces de sécurité. Les deux opérations ont été menées sur la base de renseignements.

Hamid M.

Cimetière d'El-Alia

La moudjahida Jacqueline Guerroudj inhumée

LA MOUDJAHIDA et ancienne condamnée à mort, Jacqueline Guerroudj, décédée dimanche à Alger à l'âge de 95 ans, a été inhumée mardi au carré des martyrs du cimetière d'El Alia (Alger).

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, des anciens moudjahidine, historiens, universitaires, ainsi que des ami(e)s et membres de la famille de la défunte, étaient présents à l'enterrement dans une ambiance lourde chargée d'émotion.

Dans une oraison funèbre lue par un représentant du ministère

des Moudjahidine, le parcours militant de Jacqueline Guerroudj, son amour pour l'Algérie, son engagement pour la cause algérienne et son combat contre les injustices et les inégalités, ont été évoqués et salués.

Elle a été présentée comme étant la personne convaincue de l'indépendance de l'Algérie et de la liberté du peuple algérien qu'elle a fait sien et pour lequel elle s'est engagée avec détermination dans une lutte continue contre la colonisation française.

Native de Rouen (France) en

1919, Jacqueline Guerroudj (née Netter), est arrivée en Algérie en 1948. Elle enseigna le français à Chétouane dans une école près de Tlemcen entre 1948 et 1955.

La défunte, épouse du moudjahid et ancien condamné à mort Abdelkader Guerroudj dit Djilali, a intégré les CDL (Combattants de la libération) affiliés au Parti communiste algérien (PCA) vers le milieu des années 1950 avant d'être désignée agent de liaison dans les commandos de l'Armée de libération nationale (ALN).

Arrêtée en 1957 parmi un groupe de militants et de mili-

tantes de la cause nationale et condamnée à mort, la défunte fut graciée suite à une campagne internationale en faveur de la libération du couple Guerroudj.

Sa fille Danielle Minne, qui fut aussi moudjahida dans les maquis de la Wilaya III, a été condamnée à 7 ans de prison.

Jacqueline Guerroudj est l'auteur de «Des douars et des prisons» (Bouchène, 1993), un ouvrage témoignage sur sa vie d'enseignante et de détenue politique à la prison de Serkadji d'Alger.

Hatem L. /APS

Région d'In Guezzam Saisie de trois véhicules chargés de produits de contrebande

TROIS VÉHICULES tout-terrain chargés de produits destinés à la contrebande ont été saisis lundi, lors d'une patrouille d'un détachement de l'Armée populaire nationale (ANP) dans la région d'In Guezzam, wilaya de Tamanrasset, a indiqué mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam/6^e Région militaire, a saisi lors d'une patrouille près des frontières, trois véhicules tout-terrain chargés de 2 880 litres de carburant et 250 kilogrammes de denrées alimentaires destinés à la contrebande», a-t-on précisé. Kamel L.